

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 26 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 MAI 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjointes - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Nicole COUTANT - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI - M. Bernard DUPOUY - Mme France POUDEX - Mme Sarah DOURTHE - Mme Marie-Constance BERTHELON

POUVOIRS :

- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Bernard DUPOUY donne pouvoir à Mme Béatrice BADETS
- Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE
- Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : FESTIVAL TOROS Y SALSA 2016 : PROGRAMMATION MUSICALE, TARIFS, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTION

La Ville de Dax organise du 09 au 11 septembre 2016, la 22ème édition du Festival Toros y Salsa.

Cet événement offre à un public nombreux, un large panorama des différents rythmes de la salsa. Fidèle à sa ligne de conduite artistique, le festival a pour objectif de présenter une manifestation unique en son genre et d'une grande qualité.

En parallèle de la programmation musicale, des ateliers d'initiation aux danses latines sont organisés le samedi 10 et le dimanche 11 septembre, animés par deux intervenants dacquois, Caroline Robin et Gwenaël Lavigne. Une conférence musicale se déroulera le jeudi 08 septembre ainsi qu'un concours de danse amateur.

Le parc Théodore Denis accueille également les casetas louées à des associations ou des professionnels de Dax par la Ville et les stands des marchands ambulants.

La programmation musicale proposée est la suivante :

Vendredi 09 septembre :

19h30 - DJ Chimbin (Hollande), DJ Miguel A. Sutil (Madrid), DJ Monk (Barcelone)

22h30 - Iyé Ifé (Paris)

00h30 - Hommage au Conjunto Libre par Tromboranga (Barcelone)

Samedi 10 septembre :

13h cours et initiation et concours de danse tous niveaux

19h00 - Jalea de Mambo (Madrid)

22h00 - DJ Miguel A. Sutil (Madrid)

22h30 - Salsafon (France)

00h30 - Hommage à Hector Lavoe par Gerardo Rosales (invités : Marial Isturiz, Elvin Vivencia, JP Tamayo et Ramon Mendeville)

Dimanche 11 septembre :

13h - 14h démonstration de danse sur scène par Caroline Robin et Gwénaél Lavigne

19h00 - Session DJ avec DJ Chimbin et DJ Monk

21h00 - Salsafon (France)

23h00 - mini session DJ

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

CASETAS : location d'une caseta avec plancher et terrasse couverte

Prix pour 10m² : 292 € TTC

MARCHANDS AMBULANTS : droits de places

Prix du stand alimentaire ou articles de fêtes 48 € TTC par jour

Le programme arrêté représente un budget global de 145 000 € dont le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	145 000 €
Plateau artistique (cachets, transports et direction artistique inclus)	38 700 €
Hébergement - Restauration	7 000 €
Prestations techniques	13 200 €
Locations mobilières	48 000 €
Sacem/CNV	6 000 €
Fêtes et cérémonies	1 200 €
Gardiennage	10 000 €
Fournitures diverses	10 900 €
Communication	10 000 €
RECETTES	145 000 €
Recettes propres	
Mise à disposition de casetas	60 000 €
Marchands ambulants	2 500 €
Subventions	
Conseil Départemental	11 000 €
Participation Ville de Dax	71 500 €

Les dépenses et recettes sont prévues au Budget des Fêtes exercice 2016 chap 011 et 012.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme musical du festival Toros y Salsa 2016,

APPROUVE le budget et le plan de financement correspondants,

FIXE les différents tarifs relatifs à cette manifestation tels que proposés ci-dessus,

SOLLICITE une subvention auprès du Département des Landes à son taux maximum,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces contractuelles relatives à ce festival.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160526-9-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 27 Mai 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».